

Tous les 3 mois, je dois déclarer mon chiffre d'affaires pour un calcul juste de mes droits. Rien de plus simple sur caf.fr ou l'appli mobile !

## Quel chiffre d'affaires dois-je déclarer ?



Les modalités de déclaration ont changé. Désormais, je dois déclarer mon chiffre d'affaires BRUT ET mon chiffre d'affaires NET.

**Pour déclarer mon chiffre d'affaires NET**, je dois déduire de mon CA brut, l'abattement fiscal auquel j'ai droit :

- 71% pour la vente de marchandises
- 50% pour la prestation de services commerciale ou artisanale
- 34% pour les autres prestations de services

**À noter** : mon chiffre d'affaires brut ne peut pas être égal ou inférieur à mon chiffre d'affaires net (sauf si mon chiffre d'affaires est nul).

## Comment déclarer mon chiffre d'affaires brut ?



Par exemple si j'ai un chiffre d'affaires brut de 5000 € pour les mois de mai, juin et juillet 2022 : je déclare 5000 € dans la case chiffre d'affaires brut de ces 3 mois :

Ressources	Mai 2022	Juin 2022	Juillet 2022
Salaires <sup>?</sup> <small>(y compris le montant perçu au titre du chômage partiel)</small>	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €
Revenus non salariés <sup>?</sup> <small>(chiffre d'affaires mensuel net)</small>	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €
Chiffre d'affaires brut <sup>?</sup>	5000 €	5000 €	5000 €
Indemnités chômage <sup>?</sup>	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €
Pensions alimentaires <sup>?</sup>	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €
Aucune ressource perçue	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>





## Comment déclarer mon chiffre d'affaires net ?

① **J'ai une seule nature de chiffre d'affaires correspondant à de la vente de marchandises** pour le mois de mai.  
Mon abattement fiscal est de 71%. Je dois donc déclarer 1450 € de chiffre d'affaires net pour le mois de mai 2022 (5000 € - 71% soit 1450 €).

Ressources	Mai 2022
Salaires <small>(y compris le montant perçu au titre du chômage partiel)</small>	<input type="text"/> €
Revenus non salariés <small>(chiffre d'affaires mensuel net)</small>	1450 €
Chiffre d'affaires brut	5000 €

② **J'ai une seule nature de chiffre d'affaires correspondant à de la prestation de services commerciale ou artisanale** pour le mois de mai.  
Mon abattement fiscal est de 50%. Je dois donc déclarer 2500 € de chiffre d'affaires net pour le mois de mai 2022 (5000 € - 50% soit 2500 €).

Ressources	Mai 2022
Salaires <small>(y compris le montant perçu au titre du chômage partiel)</small>	<input type="text"/> €
Revenus non salariés <small>(chiffre d'affaires mensuel net)</small>	2500 €
Chiffre d'affaires brut	5000 €

③ **J'ai une seule nature de chiffre d'affaires correspondant à une autre prestation de services que commerciale ou artisanale** pour le mois de mai.  
Mon abattement fiscal est de 34%. Je dois donc déclarer 3300 € de chiffre d'affaires net pour le mois de mai 2022 (5000 € - 34% soit 3300 €).

Ressources	Mai 2022
Salaires <small>(y compris le montant perçu au titre du chômage partiel)</small>	<input type="text"/> €
Revenus non salariés <small>(chiffre d'affaires mensuel net)</small>	3300 €
Chiffre d'affaires brut	5000 €

④ **J'ai 2 natures de chiffre d'affaires correspondant à de la vente de marchandises et de la prestation de services commerciale ou artisanale.**

Sur mes 5000 € totaux de chiffre d'affaires brut, 3000 € (ventes de marchandises) et 2000 € (prestation de services commerciale ou artisanale) :

- je déduis 71% des 3000 € bruts de ventes ce qui correspond à 870 €
- Je déduis 50% des 2000 € bruts de prestation de services ce qui correspond à 1000 €

J'additionne ensuite 870 € + 1000 € soit 1870 €. C'est ce montant de chiffre d'affaires net que je déclare pour le mois de mai.

Ressources	Mai 2022
Salaires <small>(y compris le montant perçu au titre du chômage partiel)</small>	<input type="text"/> €
Revenus non salariés <small>(chiffre d'affaires mensuel net)</small>	1870 €
Chiffre d'affaires brut	5000 €